



NEW SNB



TOUTE L'ACTUALITÉ SNB/CFE-CGC
BANQUE PALATINE

11 JUIN 2024

Intéressement 2024 et résultats exceptionnels



La négociation portant sur l'accord pour le calcul du versement d'intéressement mai 2025 s'est clôturée ce 7 juin. Vous trouverez dans l'onglet « page d'infos » de notre site, la proposition finale de la DRH et notre position.

Vous pouvez d'ailleurs utiliser le lien pour répondre de façon anonyme à notre question. <https://fr.surveymonkey.com/r/335FBVD>

Le SNB a profité de cette négociation pour réclamer l'ouverture d'une négociation sur les résultats exceptionnels à venir ces prochaines années que pourrait faire la banque. La DRH a accepté.

On marche sur la tête !

Notre nouvelle DRH a des pratiques pour le moins étranges,

- l'absence de négociation d'un accord QVT depuis le début de l'année, actant par exemple, pour les aidants, la suppression d'un jour supplémentaire de TT,
- l'absence de transmission des documents pour le CSE empêchant la tenue de débats et avis éclairés,
- le 2 poids 2 mesures sur l'information en ligne selon vos syndicats...
- l'apposition à tout va d'un coup de tampon « Diffusion interdite » sur les documents remis aux élus qui nous interdirait de vous parler 😊
- le non versement de l'abondement aux retraités
- La DRH a contraint certain(e)s d'entre vous à poser des CP N+1 quand vous n'aviez pas/plus 10cp à votre compteur. Le SNB a donc été dans l'obligation de faire appel à l'inspection du travail pour obtenir de la DRH des réponses précises à sa politique sur le sujet.



Allez lire, notre post sur le sujet dans l'onglet PAGE D NFOS et contacts Délégués SNB en dernière page.

... à se demander quelles nouvelles idées notre nouvelle DRH va inventer prochainement...

Vos élus SNB cfecgc veillent au grain et se battent pour défendre vos intérêts face à ce type de pratiques.



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE ET DU CRÉDIT**



NEW SNB

TOUTE L'ACTUALITÉ SNB/CFE-CGC
BANQUE PALATINE



Augmentations et promotions du mois de mai 2024

Lors des échanges NAO avec la DRH comme lors du TEAMS avec Mr Moaté, il avait été dit que les augmentations seraient au bénéfice d'1 salarié sur 3 et que des primes non annoncées en NAO seraient distribuées sans, et c'est une première, que vos syndicats ne connaissent le montant de l'enveloppe de ces dernières.

Des premières remontées de « terrain », nous nous étonnons au vu du résultat historique de Palatine, du peu d'augmentations/promotions octroyées et de l'absence de primes pour certaines équipes.

Vos élu(e)s SNB poseront donc la question à la Direction lors du 20 CSE de juin sur le nombre de bénéficiaires et la méthode de distribution des enveloppes par Direction/département. Vous trouverez la réponse de notre nouvelle DRH sur notre site.



L'acquisition des congés payés durant les périodes d'arrêt maladie.



Pour tout connaître de vos droits et parce que la DRH interrogée au dernier CSE a botté en touche, vous pouvez prendre connaissance des infos précises du SNB sur tous les points qui concernent ce sujet dans la page d'infos de notre site.

- ce que la DRH vous doit à votre retour d'absence,
- le calcul de vos jours de congé selon type d'absence,
- le délai pour prendre ces CP
- le modèle de mail pour faire une réclamation auprès de votre RRH/DRH
- etc

Et parce que la rétroactivité de cette loi est portée au 01 janvier 2010, le SNB se fait fort d'éclaircir la situation y compris pour celles et ceux qui ont quitté la banque. Nous sommes d'ailleurs à votre disposition pour répondre à vos questions sur le sujet.

Vous pouvez dès aujourd'hui envoyer un mail à votre RRH dont vous trouverez un modèle de base en page d'infos pour le questionner sur le sujet. Votre demande sera ainsi gravée dans le marbre, la Direction ayant laissé entendre qu'il serait « éventuellement nécessaire » que les salariés se manifestent.



**SYNDICAT NATIONAL DE
LA BANQUE ET DU CRÉDIT**